

	PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 18 JANVIER 2022	Nombre de Conseillers en exercice : 11 Nombre de Conseillers présents : 07 Nombre de Conseillers votants : 08 Suffrages exprimés : 08
---	---	--

Le MARDI 18 JANVIER 2022 à 20 heures,

Le CONSEIL MUNICIPAL est dûment convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 11 Janvier 2022, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel NICOLAS, Maire.

Étaient Présents : Messieurs CAMUS Patrice et FAUCHERON Pascal, Mesdames CHOLE Elisabeth et GRAINGEOT Lucette, Messieurs LEVEQUE Jean Paul, et NOEL Hugues

Absent(s) Excusé(s): Monsieur FATET Laurent

Absent(s) Non Excusé(s): Messieurs COMESSE Cyrille,, GOURVES Jean François et MARSAL Mathieu.

Conformément à l'article L 2121.15, Madame GRAINGEOT Lucette a été nommé secrétaire de séance.

Ordre du Jour

- 2022-01 – REMPLACEMENT DE LA TONDEUSE ET ACHAT D'UN SOUFFLEUR
- 2022-02 – AMENAGEMENT DE LA PARTIE MONTANTE DE LA PATTE D'OIE CHEMIN N° 12
- 2022-03 – ACHAT OU NON D'UN FOURNEAU ELECTRIQUE AVEC PLAQUE FONTE OU VITROCERAMIQUE.
- Questions diverses
- Informations du maire

2022-01 – REMPLACEMENT DE LA TONDEUSE ET ACHAT D'UN SOUFFLEUR

Monsieur le Maire présente plusieurs devis pour le remplacement de la tondeuse et l'achat d'un souffleur pour l'entretien des espaces verts

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité moins une voix,

RETIENT les devis de SARL CHOFFEE MOTOCULTURE pour un montant de 1464 € TTC pour la tondeuse et de 450 € TTC pour le souffleur.

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer ces achats.

2022-02 – AMENAGEMENT DE LA PARTIE MONTANTE DE LA PATTE D'OIE CHEMIN N° 12 ET MONTEE

Monsieur le Maire présente les devis pour l'aménagement de la patte d'oie du chemin n° 12 et montée

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

RETIENT l'entreprise VOIRIOT pour faire ce travail pour un montant de 2842 € HT et 3410,40 € TTC

2022-03 – ACHAT OU NON D'UN FOURNEAU ELECTRIQUE AVEC PLAQUES FONTE OU VITROCERAMIQUE

Monsieur le Maire présente plusieurs devis pour le remplacement du piano de la salle des fêtes

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ACCEPTTE l'achat d'un fourneau pour remplacer le piano.

SIGNATURES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

NICOLAS Michel	CAMUS Patrice
FAUCHERON Pascal	CHOLE ELISABETH

COMESSE CYRILLE	FATET Laurent
GOURVES Jean-François	GRAINGEOT LUCETTE
LEVEQUE JEAN PAUL	MARSAL MATHIEU
NOEL HUGUES	

PROCURATION
DONNEE